COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulxenvelin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2016

Compte rendu affiché le 24 novembre 2016

Date de convocation du Conseil municipal le 10 novembre 2016

Président : Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.

Secrétaire élu : Madame Josette PRALY

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Mustafa USTA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN, Régis DUVERT à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Hélène GEOFFROY à Pierre DUSSURGEY, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE, Sacha FORCA à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés: Nordine GASMI

<u>Membres absents</u>: **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI

Nombre de membres

Art. 2121-2
du CGCT

En Exercice
Qui ont pris
part à la
délibération

Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Objet:

16.11.0620 Budget 2016 du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) -Décision Modificative n°1

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 2 3 NOV. 2016

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Cette décision modificative du budget 2016 du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) doit permettre de réajuster certaines affectations de crédits prévues au budget primitif 2016.

En effet, le suivi budgétaire du SSIAD fait apparaître un besoin de crédits sur le groupe III pour les locations de véhicules ; l'année 2016 est particulière, dans la mesure où il y a eu un changement de prestataire (UGAP puis Citroën). Cet exercice budgétaire enregistre ainsi des frais de restitution de véhicules et nécessite l'inscription de crédits complémentaires sur l'article 6135, à hauteur de 6 000 €. Il est proposé de financer cette dépense supplémentaire par un complément de dotation de l'ARS (4 335 €), notifié en juin 2016, ainsi que par une réaffectation de 1 665 € de crédits initialement prévus sur le groupe I, au niveau du groupe III.

En termes financiers, ceci se traduit de la façon suivante :

Dépenses

Section d'exploitation

Recettes

Groupe	Nature	ВР	DM proposée	Total
1	61118 - Prestations à caractère médical autre	30 805	-1 665	29 140
	Total groupe I	35 851	-1 665	34 186
II	Total groupe II	408 694	0	408 694
Ш	6135 - Locations mobilières	15 000	6 000	21 000
•••	Total groupe III	24 583	6 000	30 583

Groupe	Nature	BP	DM proposée	Total
1	731112- Dotation globale SSIAD forfait soins	457 237	4 335	461 572
	Total groupe I	457 237	4 335	461 572
II	Total groupe II	11 891	0	11 891

Total des dépenses d'exploitation	469 128	4 335	473 463

Total des recettes d'exploitation	469 128	4 335	473 463

En conséquence, je vous propose :

> D'approuver cette décision modificative du budget 2016 du SSIAD, ainsi équilibrée en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

> Approuve cette décision modificative du budget 2016 du SSIAD, ainsi équilibrée en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY